

---

**Conseil extraordinaire des ministres de la COI | nomination du nouveau SG**

Discours de passation de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI

15 juillet 2024 | visioconférence

---

Monsieur le président du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien,

Monsieur le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé du Monde Arabe, de la Diaspora, de la Francophonie et de l'Intégration africaine de l'Union des Comores

Madame la ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar,

Monsieur le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de la République de Maurice,

Monsieur l'Ambassadeur, représentant le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française,

Monsieur l'Ambassadeur, chef de la délégation de la République des Seychelles,

Madame et Messieurs les Officiers permanents de liaison,

Chers collègues,

Il y a quatre ans, je prononçais mon discours d'investiture dans des conditions similaires, en distanciel, hors du siège de la COI. Pour des raisons différentes, c'est également en distanciel que j'ai l'honneur de m'adresser à vous pour la dernière fois en ma qualité de Secrétaire général sortant de la Commission de l'océan Indien.

Cette session extraordinaire du Conseil des ministres de la COI est l'occasion de féliciter Monsieur le ministre des Affaires étrangères des Comores pour sa nomination et de l'accueillir dans la famille COI à l'heure où il me revient de vous présenter le bilan de mon mandat. Il n'est pas aisé de résumer quatre ans d'actions, d'échanges et de résultat en quelques minutes ; aussi, j'irai à l'essentiel.

Je commencerai par quelques résultats chiffrés. Sur la durée de mon mandat,

- La COI a formalisé 11 conventions de financement et contrats de subventions pour un montant total de 127 millions d'euros auprès de six bailleurs ;
- Nous avons franchi de nouvelles étapes dans la modernisation de la COI sur la base d'un accord de méthode et du principe de progressivité de l'engagement des Etats membres et de dégressivité de l'appui de nos partenaires, l'Agence française de développement et l'Union européenne. Cela nous permet de disposer d'une enveloppe globale de près de 10 millions d'euros sur cinq ans pour moderniser la structure, recruter une première vague de 12 professionnels. Dans le même temps, nous avons finalisé et déployé une dizaine de procédures et outils de gestion, de contrôle et de gouvernance.
- Deux processus d'accréditation sont en cours l'un auprès du Fonds vert pour climat et l'autre aux 9 piliers de l'Union européenne. Notre dossier d'accréditation au Fonds vert est au programme du Conseil d'administration du Fonds qui se tient en ce moment même en Corée du Sud. Nous sommes optimistes quant à un résultat positif qui, d'une part, nous permettra de proposer pour le compte de nos pays, voire d'autres pays insulaires d'Afrique, des projets d'adaptation ou d'atténuation avec, en fin de cycle, des frais de gestion qui constitueront de nouvelles recettes pour la COI et, d'autre part, nous conforte dans notre capacité à poursuivre le renforcement de nos dispositifs internes en vue des 9 piliers. Ces accréditations sont cruciales pour le saut qualitatif de la COI, son rayonnement et pour la mise en place d'un modèle économique à la mesure de l'ambition des Etats membres.
- La COI a noué ou renouvelé plus de 15 protocoles d'entente ou accords-cadres de partenariat, notamment avec le COMESA, l'IOA, l'UNESCO, l'UICN, des universités, instituts de recherche ou réseaux régionaux.
- La COI a aussi organisé dans ses Etats membres plus d'une centaine d'ateliers et conférences, dont 4 conférences ministérielles. Elle a aussi participé à plus de 10 rendez-vous régionaux et internationaux de premier plan dont deux COP sur le climat, la conférence ministérielle sur l'économie bleue et le climat organisée par la présidence comorienne de l'Union africaine à laquelle elle a apporté son soutien ou encore la 4e Conférence des Nations unies sur le climat à Antigua et Barbuda.

Le bilan chiffré est somme toute révélateur de l'engagement indéfectible du Secrétariat général dans la mise en œuvre des décisions des instances.

Au-delà des chiffres, je souhaite néanmoins retenir de mon mandat une idée-force qui a suscité l'adhésion des Etats membres et qui irrigue le Plan de développement stratégique 2023-2033 adopté en mai 2023. C'est l'idée des biens communs et, partant, du nécessaire investissement collectif pour les biens communs.

Les biens communs, c'est d'abord notre capital naturel qui reste sous le joug menaçant des dérèglements climatiques et de la perte de biodiversité. La COI, à juste titre, est une force de mobilisation pour répondre à ces enjeux globaux à l'échelle de la région par des actions de terrain en collaboration avec les autorités locales et des acteurs non-étatiques ou communautaires, par la constitution ou la consolidation de réseaux thématiques et scientifiques sur les herbiers marins, les mangroves, les coraux ou les cétacés, ou encore par le soutien aux plaidoyers des Etats membres jusque dans les négociations internationales avec l'idée de faciliter l'émergence d'un front insulaire, notamment à travers la Commission des Etats insulaires d'Afrique que nous soutenons.

L'autre capital déterminant pour notre avenir, c'est le capital humain. Les femmes, les hommes et les jeunes de nos pays sont notre première force. L'ensemble de nos actions visent, in fine, le mieux-être des populations de l'Indianocéanie. Je suis heureux que durant mon mandat nous ayons apporté une attention croissante aux questions d'éducation et de formation qui sont des leviers d'épanouissement et de développement. Je forme le vœu que le programme de formation professionnelle et de mobilité adopté par le 38<sup>e</sup> Conseil des ministres puisse mobiliser rapidement des ressources et lancer des actions vertueuses de formation professionnelle pour répondre aux défis de l'employabilité et aussi, nous devons nous y préparer, créer un bassin de compétences régional et nourrir des mobilités mutuellement bénéfiques.

Les biens communs ce sont aussi la paix et la stabilité, la sécurité alimentaire, la santé, la culture. Sur tous ces sujets, la COI enregistrent des résultats positifs qu'il convient de confirmer, de transformer, d'amplifier, de pérenniser à l'image du réseau SEGA – One Health et de l'architecture de sécurité maritime. Et c'est avec l'engagement de ses Etats membres

d'abord que la COI sera en mesure de répondre aux défis particuliers de l'Indianocéanie et de disposer, pour se faire, des ressources adéquates.

Le bilan que je vous ai présenté ici à grands traits n'est pas personnel : il est nécessairement collectif. C'est bien l'un des brins de l'ADN de la COI, le jeu collectif, l'autre étant la solidarité. J'ai récolté les fruits de semences plantées par mes prédécesseurs, notamment en ce qui concerne la mise en opération du câble METISS dont les prémices remontent au mandat de Jean Claude de l'Estrac et la structuration à celui d'Hamada Madi. J'ai aussi bénéficié de l'appui et de la confiance des Etats membres, les membres du Conseil et les OPL. J'ai une pensée particulière ici pour l'Ambassadeur Escure dont les conseils avisés m'ont été très utiles à ma prise de fonction. Et surtout, j'ai pu compter sur la belle équipe du Secrétariat général, ceux que j'appelle les artisans de la coopération. Cette équipe, qui continue de s'étoffer de compétences nouvelles, mérite la confiance des Etats membres et des partenaires, elle mérite d'être considérée à sa juste valeur et d'être sollicitée pour ses conseils et ses avis au-delà d'un seul rôle d'exécution.

En toute humilité, je crois avoir apporté ma contribution dans les progrès et la promotion de la coopération régionale. J'ai dirigé le Secrétariat général avec bienveillance et respect, avec l'idée de l'Indianocéanie en partage ce qui nous a conduit à mettre l'accent sur les biens communs dans le nouveau Plan de développement stratégique. Je garderai toujours un œil curieux et une appétence sincère sur la coopération portée et animée par la COI ; et j'insiste sur ce rôle d'animation qui est à prendre dans son sens premier : la COI, bien qu'étant une institution intergouvernementale, donne une âme aux politiques et stratégies de coopération. Avec les équipes du Secrétariat général, c'est cette âme solidaire et passionnée que nous avons insufflé dans nos actions au quotidien.

Le nouveau Secrétaire général de la COI peut donc se rassurer ; la Maison dont il s'apprête à recevoir les clés fonctionnent, elle est bien dotée, elle bénéficie du soutien des Etats membres et des partenaires. Je lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions et je reste à sa disposition, comme l'ont été mes prédécesseurs, pour partager réflexions, conseils et expérience.

Un dernier mot, si vous le permettez, pour vous dire que si je regrette de n'avoir pu effectuer une tournée régionale d'au revoir ni d'avoir pu rendre une visite d'adieu aux autorités de l'Etat du siège ainsi qu'aux partenaires et observateurs, je suis néanmoins rassuré d'avoir eu l'occasion de vous présenter mon bilan, d'exprimer mes félicitations à mon successeur et de vous dire merci pour la confiance qui m'a été accordée. Je vous remercie de votre attention.